

ATOUT SPORT

DU 25 AU 30 JUILLET 2021

SEJOUR AVENTURE A MORZINE



VTT

EMOTION

PARAPENTE

SENSATION

Et bien d'autres activités...

CANYONING

PLAISIR

GOLF

INFORMATIONS- INSCRIPTIONS
SERVICE SPORT ET JEUNESSE
03 89 70 76 00

sport.jeunesse2@mairie-bartenheim.fr



SPECIAL 10-17 ANS

INFOS PRATIQUES

ATOUT SPORT SEJOUR MORZINE
DU 25 AU 30 JUILLET 2021

TARIFS



GRILLE TARIFAIRE

Nombre d'enfants inscrits \ Revenus mensuels déclarés du ménage *	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4	Cat 5
1 enfant inscrit	M<1800	1800 <M<3000	3000<M<4500	4500<M<7000	M>7000
2 enfants inscrits	M<2300	2300<M<3400	3400<M<5000	5000<M<8500	M>8500
3 enfants ou plus inscrits	M<3000	3000<M<4100	4100<M<5500	5500<M<10000	M>10000

ATOUT SPORT SEJOUR MORZINE 2021 : Programme de la semaine et formules proposées / Du 25 Juillet au 30 Juillet 2021

Programme	Tarifs	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4	Cat 5
Séjour MORZINE	Montant total	329	366	406	450	500
	Montant total	379	420	467	518	575

* Revenus mensuels des ménages y compris pensions alimentaires (exprimés en euros)

Tarifs jeunes extérieurs de Bartenheim



NOUVEAUTE MODALITE DE PAIEMENT

A présent, une facture vous sera transmise par courrier à l'issue du séjour



La commune de Bartenheim ne pourra plus percevoir de règlement par chèque et/ou en espèce

INFOS PRATIQUES

ATOUT SPORT SEJOUR ETE
DU 25 AU 30 JUILLET 2021



HORAIRES

DEPART DIMANCHE 25 JUILLET 2021 A 12H30
RDV A L'ESPACE 2000 BARTENHEIM
Départ à 13h00

Retour vendredi 30 juillet 2021 vers 23h30

HEBERGEMENT

CENTRE DE VACANCES "L'ESCALADE" A MORZINE
PENSION COMPLETE

TENUE ET MATERIEL

Prévoir une tenue adaptée à la pratique
d'activités de montagne et aquatique

Matériel à prévoir :

Basket- casquette - lunettes de soleil - crème solaire
Sac à dos -Gourde

Le port du masque est obligatoire pour les mineurs de
10 ans dans les espaces communs de l'hébergement,
ainsi que durant les transports en bus



- Prévoir 3 masques par jour

DROIT A L'IMAGE

La Mairie de Bartenheim pourra prendre des photos
et vidéos sur lesquelles figurent votre enfant.

Celles ci seront destinées à être utilisées sur
des supports de communication.

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris
en photos/vidéos, merci de le signaler
sur la fiche d'inscription.

ASSURANCES

L'organisateur a souscrit une assurance
"Responsabilité Civile".

Toutefois, une autorisation parentale et
une assurance "Responsabilité civile"
seront obligatoires pour les participants.



PARTICIPATION FINANCIERE



NOUVEAUTE MODALITE DE PAIEMENT

A présent, une facture vous sera
transmise par courrier à l'issue des activités

La commune de Bartenheim ne pourra plus
percevoir de règlement par chèque
et/ou en espèce

**En cas d'annulation, 20 % du coût total
reste à votre charge**

En cas de non production d'un justificatif des
revenus, les parents se verront appliquer le
tarif le plus élevé

RESPONSABILITE

La responsabilité de la Commune
ne saurait être engagée en cas de
perte, détérioration ou vol
d'effets personnels,
de valeurs ou d'espèces.

INFOS PRATIQUES

PIECES A FOURNIR

- Fiche d'inscription à remplir
- Copie du dernier avis d'imposition
- Fiche sanitaire dûment complétée
- Photocopie du carnet de vaccination (sauf si déjà fourni à ATS Eté 2020)
- Attestation d'assurance "Responsabilité civile"
- 1 copie carte d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité du participant
- Attestation natation - test d'aisance aquatique (arrêté du 25.04.2012)
- Autorisation de sortie du territoire
- Règlement après le séjour
Facture transmise par courrier

En raison de l'épidémie de COVID-19, et concernant l'accueil des jeunes à ATOUT SPORT :

- Port du masque obligatoire pendant les trajets, déplacement en bus, dans les communs de l'hébergement



- Prévoir 3 masques par jour (Catégorie 1)

Nous appliquerons le protocole sanitaire mis en place par l'hébergement

Nous veillons à protéger la santé de tous

INSCRIPTIONS

Fiche d'inscription à télécharger sur :

www.mairie-bartenheim.fr

Rubrique page de garde ou sport et jeunesse

Inscriptions uniquement par mail

sport.jeunesse2@mairie-bartenheim.fr

07 86 41 04 21 ou



06 79 52 06 96

Habitants Bartenheim inscriptions à partir du :

Vendredi 04 Juin 2021

Habitants autres localités inscriptions à partir du :

Lundi 07 Juin 2021



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

FICHE D'INSCRIPTION

FICHE D'INSCRIPTION et AUTORISATION PARENTALE *

Je soussigné(e) :

.....

(Nom et prénom du responsable légal)

Inscrit mon enfant :

.....

(Nom et prénom de l'enfant)

Date de naissance du jeune :

.....

➤ Taille : Poids :
Pointure :

A la Semaine du 25 Juillet au 30 Juillet 2021 - Séjour MORZINE comprenant :

- Transports (aller, retour, déplacement)
- Hébergement en pension complète
- Activités
- Encadrement

➤ Autorise mon enfant à être pris en photo et vidéo (fins non lucratives, support de communication)

- OUI
- NON

✓ **En cas d'annulation, 20% du prix
total reste à votre charge**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES *

➤ Responsable légal de l'enfant :

Nom / Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

E-mail :

N° Sécurité sociale :

Caisse privée :

➤ Responsabilité Civile et individuelle :

Organisme :

N° de Contrat :

➤ Personne à joindre en cas d'urgence :

Nom / Prénom :

☎ Domicile :

☎ Professionnel :

☎ Autre :

(* = à renseigner intégralement)

Tél (portable ou email du jeune) :

☎

✉

Je soussigné (e)

.....

déclare vouloir faire participer mon enfant dont je suis responsable, au séjour à Morzine dans le cadre d' « ATOUT SPORT Juillet 2021 » organisé par la commune de Bartenheim. J'autorise les responsables à prendre toutes les mesures d'urgences jugées nécessaires et à faire pratiquer les éventuelles interventions chirurgicales rendues nécessaires dans l'intérêt de l'enfant.

Fait à

Le

Signature :

(Précédée de la mention « certifié exact »)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE.**

.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... **PRÉCISEZ.**

.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRÉNOM

ADRESSE

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de la structure, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR (en cas de séjour) A L'ATTENTION DES FAMILLES

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

**ATTESTATION D'APTITUDE PRÉALABLE
A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES
DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS**

(accueils relevant des articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles.)

Références : Code de l'Action Sociale et des Familiales (article R. 227-1 § et l'arrêté du 29 avril 2012), Code du sport (A322-44 et A322-66)

Test obligatoire:

- avec brassière de sécurité pour la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées en initiation jusqu'à la classe II (circulaire du 30 mai 2012).
- sans brassière de sécurité pour la pratique de la nage en eau vive en initiation jusqu'à la classe II (circulaire du 30 mai 2012).

Date du test :

Nom et prénom du mineur :

Aptitudes vérifiées et acquises (mettre une croix dans les cases correspondantes)

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres

Résultat du test : **satisfaisant** **non satisfaisant**

Personne ayant fait passer le test :

Nom et prénom :

Qualification :

Etablissement d'appartenance :

N° de carte professionnelle :

Signature :

**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**
(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____
 Prénom(s) : _____
 Né(e) le : | | | | | | | | | | à (lieu de naissance) : _____
 Pays de naissance : _____

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____
 Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) : _____
 Prénom(s) : _____
 Né(e) le : | | | | | | | | | | à (lieu de naissance) : _____
 Pays de naissance : _____ Nationalité : _____
 Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :
 Père Mère Autre (préciser) : _____
 Adresse : _____
N° (bis, ter) Type de voie Nom de la voie
 Code postal : | | | | | | Commune : _____
 Pays : _____
 Téléphone (recommandé) : ____ / ____ / ____ / ____ / ____
 Courriel (recommandé) : _____

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : | 3 | | 1 | | 1 | | 2 | | 2 | | 0 | | 2 | | 1 | inclus.
 Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.
Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »⁽¹⁾ :
 DATE : | | | | | | | | | | Signature du titulaire de l'autorité parentale : _____
⁽¹⁾ Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION ⁽¹⁾ :

Type de document (cocher la case) : Carte nationale d'identité Passeport Autre
 (Préciser : _____)⁽²⁾
 Délivré(e) le : | | | | | | | | | |
 Par (autorité de délivrance) : _____

⁽¹⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

⁽²⁾ Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »